

Publié le 28 novembre 2024

Conférence des Epl Outre-Mer 2024 : retour sur l'atelier « Transition Verte »

Le premier atelier de la Conférence des Epl Outre-Mer, en Guyane, était consacré à la « transition Verte : quand le local devient la clé ». Retour sur un premier échange riche en projets inspirants.



Rappel des grands enjeux de transition pour un territoire décarboné

Ingrid Hermiteau, directrice régionale Guyane de l'ADEME, a démarré la séance en rappelant que les territoires ultramarins devaient trouver leurs propres stratégies et trajectoires vertes au regard de leurs spécificités territoriales, très diverses, tenant compte à la fois de leur richesse écologique et leur vulnérabilité aux risques. Trois enjeux majeurs ont été abordés :

L'énergie, avec un objectif de 50 à 60 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à horizon 2030. Contrairement aux autres collectivités d'outre-mer, plus de la moitié de la production d'électricité guyanaise (55 %) est à la fois d'origine locale et renouvelable, notamment grâce à l'hydraulique (48 %) et au photovoltaïque (6 %). La Guyane dispose d'un grand potentiel en matière de ressources renouvelables pour approcher l'autonomie énergétique qu'elle ambitionne d'atteindre pour 2030, hors mobilité. Toutefois, les besoins en consommation sont souvent très éloignés des bassins de production.

La décarbonation des transports, qui représente aujourd'hui entre 50 à 70% de l'énergie consommée dans les territoires ultramarins. L'enjeu se concentre aussi sur le report de parts modales, de la voiture vers plus de transports en commun.

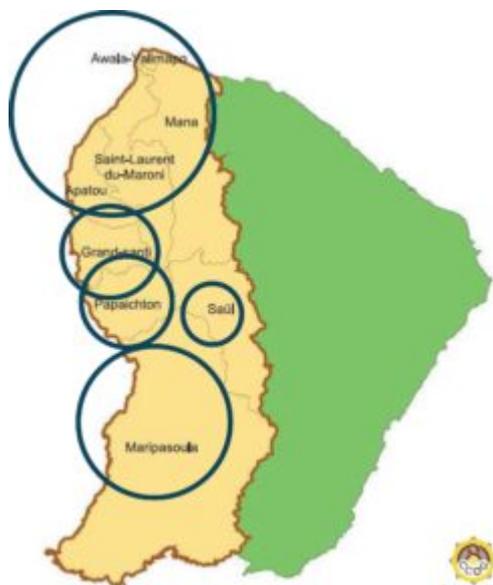
Le traitement des déchets, à hauteur de 33% de valorisation entre Outre-Mer contre 85% sur le territoire hexagonal (le restant étant enfoui) est une préoccupation majeure. Toutefois, de nombreux projets voient le jour pour traiter par exemple les déchets électriques ou électroniques avec un objectif de réduction de 50% du tonnage de déchets enfouis ultramarins d'ici 2025, soit 12 millions de tonnes.

Le déploiement à vitesse grand V des ENR dans les territoires ultramarins

Jean-Luc Armougon, responsable de l'agence Antilles Guyane de VALOREM, a rappelé l'engagement de l'opérateur de production d'ENR auprès des Epl, notamment au travers de prises de participation au capital de Sem, des projets en co-investissement et en cogestion. VALOREM est également labellisée « entreprise à mission », ambitionnant d'aller au-delà des objectifs des politiques publiques et prônant le partage de la valeur. Plusieurs défis ont été soulevés : La capacité, aujourd'hui des réseaux électriques à emmagasiner une multitude de source de provenance d'énergie, fournir une puissance constante face à une hausse de la demande, et la gestion des raccordements.

La SEM Guadeloupe ENR, dont VALOREM est actionnaire, est un parfait exemple de l'agilité des Sem pour déployer de nouvelles énergies sur les territoires, comme nous l'explique **Jean-Marc Solvar, Directeur de Cabinet du président de la SEML**. La structure prodigue des études et du conseil, porte des projets (codéveloppement, prise de participation ou création de filiale), suit des travaux de réalisation et a la charge de l'exploitation ou de la déconstruction d'infrastructures. Jean-Marc Solvar est revenu sur deux projets phares en Guadeloupe, le parc éolien Sainte-Rose comprenant 8 éoliennes répondant aux besoins de 15 000 habitants et le développement de la filière biogaz, avec l'extraction de méthane pour le distribuer auprès des services transporteurs. Il a également rappelé que les Epl savent innover dans leur projet, comme le prouve l'expérimentation autour du « flotovoltaïque », qui consiste à poser des panneaux photovoltaïques sur des eaux retenues par les barrages, réduisant ainsi l'évaporation et l'utilisation d'espaces en terre.

Une Spl de collecte de déchet sur la Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais, une réponse opérationnelle aux spécificités locales



A la suite de cette présentation **Sophie Charles, maire de Saint-Laurent du Maroni et présidente de la Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais (CCOG)**, a présenté la création de la **Spl Colibri, dédiée à la collecte et au traitement des déchets ménagers, VHU et dépôts sauvages**. La CCOG s'étend sur tout l'ouest guyanais et forme territoire contraint par la végétation amazonienne, et une seule voie fluviale pour relier les communes du nord au sud ; pour autant, ce sont 25 000 tonnes de déchet à traiter et à déplacer, pour un coût annuel de 6,5 millions d'euros. La collectivité ne trouvant aucune réponse à son appel d'offre public et n'étant pas satisfaites des réponses privées, qui n'apportaient pas les garanties nécessaires, la solution a donc été de créer une SPL, souligne madame la Maire. Cela représente de nombreux défis, tels que l'accessibilité à tous les points de collecte et la mise en place d'un calendrier de transports des déchets, au rythme des saisons sèches et humides.

Le modèle de SemOp dans les transports : la modernisation du réseau cayennais

Dans le domaine des transports, **Carla Baltus, directrice générale de la Sem'op Agglobus**, est revenue sur la création de l'une des 4 Semop existantes dans la mobilité en France. La société gère 8 lignes de transports sur les 10 du territoire guyanais ainsi que le parc des véhicules qui sera en partie renouvelé par des véhicules à énergies renouvelables et des véhicules avec des moteurs réversibles, compatibles avec des biocarburants. La SemOp arrivant à échéance, la collectivité a décidé de renouveler son appel d'offres de SemOp, qui se verra confiée de nouvelles missions : la modernisation du centre de maintenance et le renforcement de l'offre de service avec plus de fréquences.